

COMITE DIRECTEUR

16 octobre 2010 – 9h00 à 17h00

PARIS

Présents

Jacky BAUDRAND, Frank BIGNET, Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Isabelle CAMOUS, Emmanuel CHABANNES, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Liala FOUMANN, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Gérald IACONO, Denis JAEGER, Philippe LANG, Jacques LAPARADE, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, François LHUISSIER, Michelle MONSERAT, Alexandre PY, Jean-Claude SABATHE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN

Excusés

Elisabeth BARRAUD, Anne-Zélie BARTHOD, Grégory VINCENT

Le Président ouvre la réunion en remerciant les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) pour leur participation.

En préambule, Philippe LESCURE fait part au Comité Directeur :

- des changements de Présidences, précisant qu'il rencontrera personnellement chaque nouvel élu :
 - la présidence de la ligue Languedoc Roussillon est assurée par Olivier PETRONIO qui succède à Lilian OLIVE.
 - la présidence de la ligue Provence Alpes est assurée par Gérard ORREGIA qui succède à Jean-Claude SABATHE.
 - la présidence de la ligue Midi-Pyrénées est assurée par Michel SERRADEL qui succède à Thierry MALPEL.
- De la démission du Comité Directeur (collège médical) du Dr Jean-Loup BOUCHARD. Ses nouvelles fonctions au sein de la Fédération Française de Natation ne lui permettent plus de se rendre suffisamment disponible pour assurer son mandat au sein de la F.F.TRI..

1. Secrétariat Général / Administration Générale

1.1 Approbation des PV des Comités Directeurs des 29 Mai et 26 Juin 2010

Sans remarques particulières sur les PV qui ont été envoyés aux membres du CD, ils sont approuvés à l'unanimité.

1.2 Informations générales

1.2.1. Evolution du Personnel Fédéral

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente les évolutions qui entreront en application à compter du 1^{er} novembre 2010 :

- Pierre ZIZINE évoluera vers un statut de cadre et l'intitulé de son poste sera « Directeur des Grandes Epreuves »
- Paul Farell COUCHE évoluera vers un statut de cadre et l'intitulé de son poste sera « Directeur de la Communication et du Marketing »

Patrick SOIN présente également la procédure de recrutement, pour une embauche au 2 novembre 2010, d'un nouveau personnel sur le Secteur « Communication et Marketing ».

1.2.2. Bilan Saison 2010

Le Président Philippe LESCURE souligne toute la satisfaction pour la fédération de compter aujourd'hui 31 500 licenciés, la 30 000^{ème} licenciée ayant été fêtée en cours d'année. Il rappelle que nous sommes la première fédération olympique en terme de croissance, avec un taux de 9%, et que toute cette dynamique est avant tout le fruit du travail, de l'engagement de toutes et de tous, qu'il tient à remercier ici, et ce à tous les niveaux de la vie fédérale (ligues, comités départementaux, clubs, organisateurs).

Le bilan de la saison sportive 2010 est particulièrement riche, il remercie le Directeur Technique Nationale, les cadres, les médecins, les clubs, les athlètes, et toutes celles et ceux qui contribuent à la performance. Il rappelle que les meilleurs triathlètes mondiaux évoluent dans des clubs français et sur un circuit français de grande qualité, grâce au travail des organisateurs des grandes épreuves fédérales qu'il tient ici à saluer pour leur investissement et leur engagement.

Philippe LESCURE remercie toute l'équipe en charge du Triathlon de Paris, dont la qualité de l'organisation a permis de voir évoluer cette épreuve, et la faire revenir au cœur de Paris dès cette année.

Le Président donne lecture d'un courrier adressé par le Président du CNOSF, Monsieur MASSEGLIA, à tous les Présidents de Fédérations. Monsieur MASSEGLIA fait part notamment de ses interrogations et inquiétudes, quant au financement du sport, au regard du projet de loi de finance actuellement en cours de discussion, au Parlement.

1.3. Point sur les licences

Un tableau comparatif de date à date (13 octobre 2009 et 2010) est présenté par Patrick SOIN, Secrétaire Général. Il fait apparaître une augmentation des licences (de date à date) de 7,9%, soit un passage de 29 198 licences à 31 499 licences. Le nombre de clubs passe de 614 à 646, soit une progression de 32 clubs.

Concernant la saisie des licences par internet, l'outil mis en place semble mieux répondre aux besoins des adhérents, et près de 8 000 licences sont déjà saisies à ce jour.

1.4 Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales

Patrick SOIN présente l'organisation, le programme et l'ordre du jour du Séminaire qui se déroulera à Toulouse, du 19 au 21 novembre prochain, à Toulouse.

Un point concernant le Développement Durable, proposé par Jean-Marc GROSSETETE vient compléter l'ordre du jour du dimanche matin, de 10H30 à 10H50. L'ordre du jour rectifié et le programme seront transmis aux Président(e)s de Ligues dès lundi 18 octobre.

Philippe LESCURE remercie la Ligue Midi-Pyrénées d'accueillir ce séminaire, et rappelle toute l'importance de ces temps de partage et de réflexion. Il fait part de la proposition faite lors du dernier Bureau Fédéral, de voir organiser, au cours du premier trimestre 2011, un mini séminaire avec le Bureau, afin de réfléchir plus avant sur les évolutions de la Fédération.

Le nouveau pin's fédéral a été remis à l'ensemble du Comité Directeur aujourd'hui présent. Un blazer sera proposé prochainement aux membres du CD et aux responsables de Commissions. Ce sont des signes importants d'appartenance à la F.F.TRI..

Jacques LAPARADE fait part de ses interrogations quant à l'opportunité de maintenir l'ouverture du Comité Directeur Fédéral se déroulant quelques semaines avant l'AG Fédérale, aux Président(e)s de Ligues. En effet, il semblerait que l'objectif premier ayant concouru à l'ouverture de cette instance aux Ligues, à savoir de faciliter le déroulement de l'AG, les questions ayant été débattues au préalable (en CD ouvert) ne soit plus réellement atteint. Jacques LAPARADE fait remarquer que les deux dernières AG ont été ponctuées de remises en questions, entraînant de nouvelles discussions, de points ayant pourtant déjà été traités en CD.

Philippe LESCURE entend cette remarque et la partage sur le fond. Toutefois, il précise que les difficultés sont peut-être liées au fait que les Président(e)s de Ligues sont invités au CD, sans toutefois

avoir la possibilité de voter, et qu'ils utilisent alors l'AG pour exprimer leur avis. Il propose que cette remarque soit prise en compte lors d'une réflexion plus approfondie, partagée avec les Président(e)s de Ligues, le séminaire annuel auquel ils participent pourrait être support à ce moment d'échange et de partage. D'autre part, il y a peut-être à envisager la tenue de ce séminaire un peu plus tard dans l'année, et de le regrouper avec une instance permettant aux Président(e)s de Ligues d'échanger sur les points qui seront présentés à l'AG suivante.

2. Assemblée Générale

2.1 Droits d'accès en D1 et D2

Ce projet, qui relève de la Vie Sportive, est présenté ici car la validation du principe par le Comité Directeur doit ensuite être complétée par une AG extraordinaire qui devra adopter le montant de ces droits d'accès. Il convient de préciser que le terme « droits d'accès », validé par le BD du 15 octobre, remplace celui de « taxe de formation » utilisé dans les premières réflexions sur ce projet.

Frank BIGNET présente un document déclinant le dispositif permettant de calculer et d'appliquer un droit d'accès aux Divisions 1 et 2, en Triathlon et Duathlon, pour les clubs n'ayant pas obtenu le label « Ecole de Triathlon * ou ** ». L'estimation du coût de fonctionnement d'une « Ecole de Triathlon ** » s'élève à 10 250 € sur une année, et à 3 175 € pour une « Ecole de Triathlon * ».

La proposition de droits d'accès, valable pour le triathlon et le duathlon, est la suivante :

	Nature du club	Montant du droit d'accès
DIVISION 1	Club « Ecole de Triathlon*** »	0 €
	Club « Ecole de Triathlon** »	0 €
	Club « Ecole de Triathlon* »	7000 € *
	Club « Non labellisé »	10000 €

* Une grande majorité des clubs de D1 qui ne rempliraient pas les critères permettant d'être labellisé « Ecole de Triathlon** » pourraient malgré tout remplir les critères permettant d'être labellisé « Ecole de Triathlon* ».

	Nature du club	Montant du droit d'accès
DIVISION 2	Club « Ecole de Triathlon*** »	0 €
	Club « Ecole de Triathlon** »	0 €
	Club « Ecole de Triathlon* »	0 €
	Club « Non labellisé »	3000 €

Jacky BAUDRAND pose la question d'une possible péréquation envisageable entre des Clubs qui feront l'effort de mettre en place des Ecoles de Triathlon, et ceux qui s'acquitteront simplement des droits d'accès.

Philippe LESCURE explique que ce point a été abordé lors du BD précédent, et rappelle la volonté fédérale de ne pas flécher des produits directement en lien avec des projets. Toutefois, il propose qu'il y ait une réflexion sur ce sujet dans le cadre plus large des échanges qui auront lieu prochainement autour de l'évolution du Grand Prix, des Clubs de D1 et D2 etc.

Christophe LEGRAND demande si des dérogations pourront être accordées dans le cas où des éducateurs seraient en formation. Il est proposé pour ces Clubs de faire des demandes de dérogation motivées, précisant le contexte particulier dans lequel ils évoluent.

Les membres du CDF valident à l'unanimité le projet présenté et son application à compter du 1^{er} novembre 2010, sous réserve que le montant des droits d'accès soient adoptés par l'AG extraordinaire qui sera convoquée à cet effet.

2.2 Proposition d'ordre du jour AG extraordinaire téléphonique

Patrick SOIN propose l'organisation d'une AG extraordinaire téléphonique le Vendredi 29 octobre 2010 à 18H30, afin de valider les montants de droits d'accès pour les Clubs de D1 et D2, actés dans le point précédent. Les membres du CD qui ne sont pas Président(e)s de Ligues seront invités à participer à cette instance à titre consultatif.

L'ordre du jour proposé est le suivant : proposition de montant des droits d'accès en D1 et D2.

Les membres du CDF valident à l'unanimité l'ordre du jour de l'AG extraordinaire du 29 octobre 2010.

2.3 Modification de la RGF

Jean-Michel BUNIET, président de la commission Nationale de la Réglementation, propose aux membres du CDF de procéder à deux modifications de la Réglementation Sportive 2010-2011, l'une concernant les droits d'accès en D1/D2, l'autre concernant les mutations :

- **droits d'accès D1/D2** : suite à l'adoption de la proposition de mise en place de droits d'accès en D1 et D2, le terme « droits d'accès » remplace celui de « taxe de formation »
- **mutation (droit de formation / droit de mutation)** : la Réglementation Sportive 2009-2010 prévoit que « *Tout jeune s'inscrivant dans un club labellisé, ou renouvelant sa licence dans un club obtenant une labellisation, devra faire contresigner par son représentant légal le formulaire d'information précisant cette modalité. Ce formulaire devra être présenté par le club quitté pour justifier des droits de formation* ». Jean-Michel BUNIET précise que ni la F.F.TRI. ni les clubs n'ont mis en place de « *formulaire d'information* » et que la mise en place de ce formulaire ne présente que peu d'intérêt dans la mesure où les demandeurs de licence s'engagent à respecter la Réglementation Fédérale. Jean-Michel BUNIET propose de supprimer le paragraphe faisant référence au « *formulaire d'information* ».

Ces deux propositions sont validés par les membres du CDF à l'unanimité.

2.4 Programme prévisionnel AG 2011

Patrick SOIN présente l'organisation et le programme prévisionnels de l'AG annuelle des 19 et 20 février 2011, prévue à St Raphaël.

3. Trésorerie Générale

3.1 Suivi budgétaire au 30 septembre 2010

Denis JAEGER présente une synthèse du suivi budgétaire de l'exercice comptable 2009-2010 au 30 septembre 2010. Au regard du manque d'informations sur les opérations à venir avant la clôture de l'exercice, il est difficile de présenter une estimation de résultat.

3.2 Créances au 30 septembre 2010

Le suivi des créances au 30 septembre 2010 est présenté au CDF. Hors la créance de LDE, liée notamment à un circuit de facturation compliqué, ce suivi n'appelle pas de questions particulières.

3.3 Budget prévisionnel 2011 - Calendrier

Denis JAEGER présente le calendrier de construction du budget prévisionnel 2011 et les changements de procédures décidés lors du BD de septembre 2010. Denis JAEGER précise que les Président(e)s de Commissions devront faire remonter au BDF, pour étude, leurs proposition de budget prévisionnel, s'inscrivant dans le cadre de l'enveloppe 2009 / 2010.

3.4 Fiscalité

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général Adjoint, informe les membres du CDF d'une possibilité de récupération de 100% de la TVA sur l'opération « Triathlon de Paris ». Un Cabinet d'expertise a procédé à une étude fiscale dont l'analyse fait apparaître que 24 250 € pourraient être récupérés sur les organisations de 2007 / 2008 et 2008 / 2009. Les Commissaires aux Comptes de la F.F.TRI. partagent l'analyse, mais toutefois interpellent la F.F.TRI. sur le risque d'un nouveau contrôle fiscal dans le cas d'une telle démarche. Emmanuel CHABANNES estime que la comptabilité fédérale est tenue dans le respect des dispositions légales en vigueur et pense que la F.F.TRI. a tout intérêt à effectuer cette récupération de TVA. Emmanuel CHABANNES demande l'accord du CDF pour engager officiellement une demande de récupération de TVA sur les années 2007 / 2008 et 2008 / 2009. Philippe LESCURE partage l'avis d'Emmanuel CHABANNES sur cette question, somme toute particulièrement technique. Les membres du CDF adoptent à l'unanimité la proposition du Trésorier Général Adjoint.

3.5 Règlements des adhésions par les L.R.TRI.

Ce point est reporté, il sera proposé en Séminaire des Président(e)s de Ligues, puis au CDF de Janvier 2011.

4. Marketing / Communication

4.1 Contrats diffuseurs TV et production

Frank GASQUET informe le CDF que les renégociations avec les producteurs et diffuseurs sont en cours, les contrats arrivant à terme. L'état d'avancement de ces démarches ne permet pas aujourd'hui de donner plus d'éléments et le CDF sera informé à la prochaine réunion du 15 janvier 2011 de l'évolution de ce dossier.

4.2 Triathlète Magazine : éditions fédérales

Frank GASQUET propose aux membres du CDF de revenir sur la décision actée au CD de juin 2010 visant à réduire l'envoi papier du Magazine « Triathlète » de quatre à deux numéros. Il est proposé de moduler cette décision, et d'envoyer trois numéros papier aux licenciés en 2011, au lieu de deux, seul le numéro d'avril étant supprimé.

En fonction de l'évolution du nouveau site internet fédéral, la question du nombre d'envois papier pris en charge par la F.F.TRI. pourra être étudiée à nouveau dans le courant de l'année 2011, après une réelle évaluation de l'impact d'une telle décision sur la communication fédérale. Frank GASQUET fait remarquer que la consultation de l'information sur internet n'évolue pas très rapidement, seuls 1 500 licenciés ont actuellement opté pour un abonnement internet au Magazine, alors que 18 000 adresses sont répertoriées dans le fichier fédéral support aux envois papier. Les membres du CDF valident à la majorité (deux abstentions), l'envoi de trois numéros du mensuel Triathlète Magazine aux licenciés en 2011 (un envoi par foyer de licencié).

4.3 Nouveau Site Internet fédéral

Frank GASQUET fait un point sur l'évolution du nouveau site Internet fédéral, en cours de construction depuis un mois. Il précise qu'un gros travail de remplissage sera aussi à effectuer par les responsables et les élus des différents secteurs, et que des formations seront proposées pour les accompagner dans ces tâches. Un état d'avancement des travaux sera proposé lors du prochain CD de janvier 2011.

Par ailleurs, il précise que le nouveau site du Triathlon de Paris, réalisé en version bilingue français / anglais, est ouvert depuis quelques jours : <http://www.triathlondeparis.fr>.

5. Vie Sportive / Direction Technique Nationale

5.1 Développement Durable (DD)

Jean-Marc GROSSETETE et les élus en charge de ce dossier présentent un point sur l'avancement des travaux concernant le Développement Durable.

Pierre BIGOT présente le bilan concernant le label Triathlon Durable, mis en place sur la saison 2009 / 2010. Sur 87 épreuves labellisées, deux ont été annulées et 46 bilans sur 77 organisations ayant eu lieu à ce jour sont remontés vers la Commission. Les constats font état d'une demande de souplesse dans les critères et d'une plus forte valorisation des organisations labellisées. Le label 2011 est abordé avec l'ouverture à deux nouveaux critères que sont le volet social et le volet économique.

Le CDF valide la demande de Pierre BIGOT, à savoir l'application prévue dans la convention, liant l'organisateur à la F.F.TRI. sur ce label, prévoyant une non labellisation sur de nouvelles épreuves, à partir du moment où le bilan de l'action demandé n'est pas remonté à la Commission DD.

La commission DD travaille de façon très étroite sur ce thème avec le CNOSF. Françoise HUOT-JEANMAIRE, qui a participé aux Assises Régionales du DD à La Réunion, organisées par le CROS, à l'initiative du CNOSF, pointe tout l'intérêt à cette collaboration étroite. En effet, le développement croissant de projets répondant aux besoins des Territoires (Régions ou inter régions notamment) vont s'appuyer sur toutes les instances sportives régionales (Ligues et Comités Départementaux / CROS et CDOS) dans des actions communes. Il est important qu'un dialogue s'instaure dans cette transversalité.

Jean-Claude SABATHE présente au CD une analyse de l'enquête envoyée aux Clubs, à laquelle 132 clubs ont répondu (soit 21 % couvrant 8 700 licenciés). Cette enquête visait à dresser un état des lieux de la prise en compte du DD par les clubs, et apprécier leur adhésion quant aux orientations fédérales sur ce thème. Des référents DD ont été nommés dans les clubs, ils ont fait remonter des actions très diversifiées, déjà mises en place dans les Clubs. Les clubs ayant répondu à l'enquête adhèrent aux orientations fédérales proposées et investissent déjà, pour la majorité, le champ du

Développement Durable. L'analyse de cette enquête fait aussi apparaître un classement des priorités, par les clubs, des orientations fédérales.

Jean-Marc GROSSETETE présente au CDF l'état d'avancement concernant l'Agenda 21 de la F.F.TRI.. Il précise que l'analyse du sondage effectué auprès des clubs donne toute la légitimité attendue pour la mise en œuvre des orientations fédérales autour du DD. Il présente le planning pour les 3 mois à venir, qui devrait voir l'aboutissement d'un Agenda 21 du Triathlon :

- 23/11/2010 : Thèmes et objectifs – Salon des Maires
- Janvier 2011 : Validation par le BD et le CD du document final
- Février 2011 : Adoption par l'Assemblée Générale de l'Agenda 21 du Triathlon

Jean-Marc GROSSETETE précise que les Ligues Régionales ont été sollicitées afin de participer le plus largement possible aux Assises Territoriales Sport et Développement Durable, lancées le 20/05/2010 au niveau national, par le CNOSF et le Secrétariat d'Etat aux Sports. Il est important que la légitimité fédérale autour du DD, reconnue au niveau national, le soit aussi sur les territoires, grâce à l'investissement des Clubs et des Ligues dans de telles instances. Philippe LESCURE souhaite que les correspondants représentant le triathlon au niveau régional et départemental, qui assisteront partout à ces Assises territoriales du sport et du DD puissent faire remonter les informations collectées auprès du Secrétaire Général.

5.2 Journée du Tri au féminin 2011 – Calendrier de la réforme

Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER présente le dispositif encadrant le projet féminin 2011. Elle rappelle les objectifs poursuivis, à savoir une sensibilisation des filles non licenciées en triathlon s'appuyant sur des actions de communication, et une fidélisation des filles actuellement licenciées avec le lancement d'un projet de développement à long terme. Le bilan des journées du triathlon féminin 2010 fait apparaître :

- Un certain désintérêt des filles pour ces actions (seulement 585 participantes sur 21 épreuves), et notamment des non licenciées (seulement 24 % des participantes aux épreuves).
- Un coût financier élevé, rapporté au prorata des participantes non licenciées (public ciblé par l'action), soit 87 € par athlète non licenciée.
- Les bilans de ces actions réalisées sur toutes les Ligues, au regard des difficultés à les obtenir, et de la pauvreté des contenus, laissent penser que l'engagement des organisateurs est relativement faible.

S'appuyant sur ces constats, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER propose d'organiser une épreuve réservée aux femmes en 2011, sur un événement fort en Ile de France, afin de dynamiser le plus fortement possible la communication qui sera faite autour de cette manifestation. Une valorisation d'initiatives locales en faveur du public féminin pourra également être étudiée.

Le projet féminin 2011 est adopté par les membres du CDF à l'unanimité.

En parallèle à cette action cible, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER souhaite un engagement actif de la F.F.TRI., dans une réflexion en faveur du développement de la pratique féminine. Divers outils pourraient servir de support : enquête réalisée lors du Triathlon de Paris / Enquête en cours sur l'offre de la pratique / Constitution d'un groupe de travail qui proposera des évolutions structurelles à long terme.

5.3 Evolution des Championnats de France individuels CD Triathlon et Duathlon

Dominique SAGARY, Président de la CNGE, présente au CDF une proposition d'évolution des Championnats de France individuels CD Triathlon et Duathlon établie en concertation avec la CNS.

Cette réflexion s'appuie sur des constats, concernant les Championnats de France :

- De moins en moins d'athlètes élites y participent, notamment les femmes
- Une difficulté à trouver des organisateurs
- Les athlètes semblent demander, dans la majorité, le retour à une épreuve unique, de masse.

La Commission ira plus loin dans sa réflexion, afin de proposer une réforme plus profonde (Séminaires des Présidents de Ligues / Réunions de Commissions / Mini séminaire BD etc.).

Le souhait de la CNGE et de la CNS est de :

- Redynamiser ces championnats avec une représentation massive et représentative du triathlon et duathlon français.
- Redonner aux athlètes « l'envie » de participer (Projet club par exemple)
- Valoriser davantage les épreuves sélectives régionales

Aussi, pour 2011, il est proposé au CDF de valider une première phase d'évolution :

- en organisant le championnat de France individuel masculin sur un format COURTE DISTANCE
- en organisant le championnat de France individuel féminin sur un format SPRINT
- en organisant uniquement deux courses de masse mêlant « élites », « U23 », « masters » et « groupes d'âges », une course féminine le matin, une course masculine l'après-midi

Les membres du CDF valident ces propositions à la majorité (un contre). La Réglementation Sportive sera corrigée en conséquence.

5.4 Point d'étape – Plan de développement Fédéral

Jean-Michel BUNIET présente les deux enquêtes qui vont prochainement être lancées :

- Une enquête qui sera menée auprès des licenciés concernant l'offre de pratiques
- Une enquête qui sera menée auprès des clubs et des ligues pour identifier ce que chaque structure attend de l'échelon supérieur

5.5 Calendrier des grandes épreuves fédérales

Calendrier des Grandes Epreuves Fédérales 2011

L'élaboration du calendrier des Grandes Epreuves Fédérales peut paraître semblable à celles des calendriers régionaux mais ce n'est malheureusement pas le cas. La Commission Nationale des Grandes Epreuves (CNGE) enregistre des candidatures trop souvent insuffisantes en nombre pour des labels différents à des dates diverses, avec lesquelles elle tente de bâtir un calendrier national tenant compte d'un équilibre d'offres sportives, d'un non cumul de label à une même date, et d'un calendrier international mouvant.

La CNGE est donc amenée à faire des choix quelques fois difficiles mais nécessaires pour tenir compte des critères rappelés plus haut avant de proposer le projet de calendrier des Grandes Epreuves Fédérales au Bureau Directeur Fédéral pour validation dans un premier temps, puis au Comité Directeur Fédéral pour adoption.

Dominique SAGARY présente aux membres du CDF le projet de calendrier des Grandes Epreuves Fédérales.

Les membres du CDF adoptent le calendrier des Grandes Epreuves Fédérales à l'unanimité.

Etape du Grand Prix LDE à Nice

Le Président LESCURE précise que la première étape du Grand Prix Lyonnaise des Eaux est organisée en direct par la F.F.TRI. et demande une validation du CDF pour cet engagement fédéral. Jean-Marc GROSSETETE demande si cette organisation en directe, en plus de celle déjà réalisée pour Paris, ne va pas trop mobiliser les services fédéraux et souhaite savoir si la F.F.TRI. va organiser en direct tout le Grand Prix.

Le Président LESCURE précise qu'une réflexion va prochainement être engagée pour déterminer le devenir du Grand Prix. Pour ce qui concerne plus précisément le Grand Prix de Nice, le Président LESCURE indique d'une part que l'envergure de l'épreuve n'est pas aussi importante que la manifestation organisée à Paris avec Sportys et la Ligue Île de France et d'autre part que la F.F.TRI. bénéficiera d'un soutien local très important. L'engagement pour le personnel fédéral ne sera donc pas trop lourd sur cette organisation.

Les membres du CDF valident à l'unanimité l'organisation en directe par la F.F.TRI. de l'étape du Grand Prix Lyonnaise des Eaux qui aura lieu à Nice le 1^{er} mai 2011.

Championnat de France LD de triathlon 2012 /candidature de la ligue Corse

Dominique SAGARY précise que la CNGE n'a pas nécessairement autant de candidatures qu'il y a de label à attribuer mais cette année, une candidature pour 2012 a été enregistrée. Il s'agit d'une candidature de la ligue Corse qui souhaite organiser le championnat de France LD de Triathlon.

Les membres du CDF donnent à l'unanimité un accord de principe à cette candidature et font part de leur soutien à la ligue Corse.

5.6 Secteur Handisports

Jean-Michel BUNIET présente le bilan du Challenge National Handisport 2010 faisant apparaître un taux de participation relativement faible aux épreuves, au regard du nombre de licenciés handisport, même s'il est en légère progression depuis deux ans.

Fort de ce constat, il propose de redynamiser la pratique du Triathlon Handisport :

- Organisation d'un Championnat de France Handisport à partir du moment où la F.F.TRI. comptera dans ses rangs 100 triathlètes handisport.
- Travail avec l'ITU autour des catégories de handicaps visant plus d'équité, de respect de l'intégrité physique, et moins discriminant.
- Promotion de la pratique, en collaboration avec le Secteur Communication fédéral / Signature d'une convention avec « Les productions de l'Ange / LP2A » visant à communiquer sur la pratique Handisport et la valoriser.
- Organisation les 26 et 27 novembre des premières rencontres du Paratriathlon au CISP Maurice Ravel de Paris. Cet événement aura pour but de présenter les actions réalisées pour la promotion de la pratique handisport et de travailler à son développement à travers la mutualisation des idées
- Maillage territorial du Challenge National Handisport plus important, avec la mise en place de 5 étapes dont une dans le quart Sud-Est.
- Projet de partenariat avec LDE et Xtenex (lacets autobloquants) / Relation Service Marketing

Pascal GODEL, Président de la Commission Nationale de l'Arbitrage, propose qu'un arbitre référent soit nommé pour les cinq étapes du Challenge National Handisport.

Emmanuel CHABANNES pose la question du financement des rencontres de novembre car il s'agit d'un projet et non de fonctionnement de commission. Jean-Michel BUNIET précise que le séminaire est financé sur l'exercice budgétaire en cours et il se tiendra physiquement sur le prochain exercice budgétaire, il n'y a pas d'impact financier sur le prochain exercice budgétaire.

François LHUISSIER a été invité à une réunion « paratriathlon » pilotée par l'ITU et défend la classification de l'ITU et propose que cette dernière soit intégrée en l'état à notre réglementation.

Denis JAEGER rappelle toute l'importance de la collaboration avec l'ITU, concernant la définition des handicaps, et les catégories correspondantes car l'ITU travaille sur l'intégration du paratriathlon aux JO 2016.

5.7 Triathlon de Paris 2011

Bernard SAINT JEAN fait part du débriefing du Triathlon de Paris 2010, support indispensable à la préparation de l'édition 2011. Il énonce les trois orientations ayant guidé l'opération, à savoir :

- Sécurité absolue, accidentologie taux 0
- Etre accepté sur le site pour réitérer l'opération
- Recherche d'un équilibre financier.

Si les deux premiers objectifs ont été atteints, le résultat financier est en déséquilibre du fait de :

- La perte de partenaires (Renault, Carrefour, SIAAP)
- L'absence de nouveaux partenaires

Quelques points sombres sont aussi à inscrire au passif de ce bilan :

- Une animation « Ironkids » mal positionnée
- Un village enfermé, peu accessible.

Des points positifs sont mis en exergue :

- La sécurité,

- Une occupation du site relativement bien acceptée
- Une très bonne ambiance dans le comité d'organisation
- Un réel succès en termes d'inscriptions et de développement de l'activité (+ de 40 % de non licenciés).
- Des retours particulièrement élogieux des concurrents (en direct ou par mail) qui ont ainsi qualifié la manifestation de : Excellente en tout / Magnifique journée / Tout sourire / Super, super / Splendide / Que du bonheur / Unique, féérique, merveilleuse, géniale.
- Succès médiatique avec un partenariat très large + Campagne radio en amont.
- Retombées télévisuelles importantes dans les journaux, les émissions sportives, sur les chaînes spécialisées + Diffusion et 2 rediffusions des épreuves Elite par Sport Plus.
- Satisfaction exprimée des partenaires : LDE, Varta et Vedettes de Paris.

Au regard de ce bilan, les orientations du Triathlon de Paris 2011 ont été arrêtées ainsi :

- Etude d'une implantation IDEALE pour accueillir de 5000 à 10000 concurrents à l'horizon 2012/2013
- Extension du temps d'occupation de la Seine (jusqu'à 10H40 / 11H au lieu de 9H40)
- Etude d'une gestion de flux la plus souple possible (concurrents, officiels, public, invités etc.).
- Etude d'une boucle cycliste unique de 40 km.
- Etude des moyens à initier pour des règles de courses plus souples, au regard du public (fort pourcentage de non licenciés)
- Privilégier le week-end précédent le 14 juillet, avec programmation sur les 3 ans à venir / Pour 2011 : 9 et 10 juillet.

5.8 Bilan Equipe de France

Plutôt que de parler de résultats, connus de tous, Frank BIGNET souhaite partager avec le Comité Directeur le concept de performance, qu'il situe au service d'une démarche. Il rappelle l'ambition fédérale consistant à redonner du sens au mot « Performance », généraliser une culture de performance partagée de tous, former une équipe afin de s'inscrire dans une excellence durable.

La performance est un filtre nécessaire aux décisions, et Frank BIGNET réitère toute l'importance à la valoriser et à savoir accepter la singularité du chemin permettant d'y accéder. Ainsi, un système performant doit savoir s'adapter constamment aux évolutions, et conjointement, mener d'autres plans d'actions tout en poursuivant des objectifs à plus ou moins long terme. Il propose différents bras de levier pour atteindre ces objectifs.

Pour 2012 :

- Améliorer les méthodes d'entraînement
- Dynamiser les structures fédérales existantes
- Organiser les structures privées et familiales
- Accompagner les entraîneurs de SHN dans le développement de leur expertise
- Approfondir l'analyse des activités
- Développer les relations avec les clubs et les employeurs (suivi socio professionnel)
- Consolider les rapports avec les instances internationales
- Maîtriser la communication de l'Equipe de France

Pour les Olympiades à venir, et notamment 2013 – 2016 (liste non exhaustive) :

- Renforcer les bras de leviers actuels
- Développer et optimiser le dispositif « IATE ».
- Accompagner les Ecoles de Triathlon ***
- Réorienter l'investissement des Ecoles de Triathlon **

Voire la finalisation de l'Ecole Française de Triathlon pour 2017 – 2024.

Frank BIGNET précise qu'il faudra accepter de gérer un système de plus en plus complexe, les bras de leviers évoluant à travers le temps. Il conclue cette intervention en remarquant que, à l'heure actuelle, il y a un manque de stabilité des indicateurs de performance, mais qu'une réelle dynamique est lancée et que « nous avons le DROIT et le DEVOIR d'y CROIRE ».

5.9 Organigramme DTN 2010 / 2011

Frank BIGNET commente le nouvel Organigramme de la DTN, remis aux membres du Comité Directeur, plus synthétique que le précédent, faisant apparaître uniquement les « pilotes d'actions ». Toutefois, il précise que ces CTS travaillent en équipe sur les différents secteurs, leur rôle étant surtout de centraliser l'information (personnes à contacter en cas de besoins sur le secteur concerné). Frank BIGNET rappelle que Cyril GAUTIER et Jacques CALLAREC ont quitté la F.F.TRI. au 1^{er} septembre 2010 et que la F.F.TRI. accueille trois nouveaux CTS :

- Nicolas BILLARD et Alexandre DODU, tous deux affectés sur le secteur formation et l'accompagnement à la professionnalisation
- Romain LIEUX, stagiaire, qui collabore à la mise en place de l'Ecole Française de Triathlon.

Dominique FRIZZA demande des précisions sur l'item « Communication – Relations et Accompagnement des structures partenaires ». Frank BIGNET explique que c'est un souhait fort du secteur formation, afin d'installer des relations pérennes avec les structures accueillant des stagiaires (DEJEPS / BF3 ou BF4), et ainsi d'accompagner au mieux les stagiaires tout au long de leur cursus, y compris hors temps de formation théorique. Dominique FRIZZA pense que c'est très important, surtout pour les titulaires du DEJEPS qui sortiront en février 2011, et auront besoin de soutien dans le montage de dossiers, leur permettant notamment de financer leurs postes. Il en va aussi de la pérennisation du DEJEPS.

5.10 Les directives techniques nationales 2010 / 2011

En préambule Frank BIGNET rappelle les décrets supports aux directives techniques nationales, et notamment aux missions des CTS auprès des fédérations. Il reprecise les points essentiels de la convention-cadre. Ainsi, les directives techniques nationales s'appuient sur les axes généraux du projet annuel de performance du programme sport, et sur le plan de développement fédéral.

Il propose un document au CD permettant de donner de la cohérence et du poids aux différentes demandes effectuées par les Ligues, au niveau régional, notamment auprès des services déconcentrés de l'Etat (Actions traditionnelles, ETR etc). La présentation se fait au travers de la déclinaison de 4 actions, avec une introduction en lien au Développement Durable.

Le développement durable :

- Finaliser et promouvoir l'écriture de l'Agenda 21 de la F.F.TRI.
 - Promouvoir les valeurs du DD.
 - Initier et animer une fonction « ressource » au plan national
 - Animer un réseau de « référent » au sein des commissions nationales
 - Collecter les bonnes pratiques et assurer leur diffusion
 - Promouvoir le label « Triathlon durable ».
 - Initier et animer un réseau de « référents » sur le territoire
 - Développer une stratégie d'alliance et de partenariat
- **Action 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre**
 - Poursuivre l'accroissement du nombre de clubs, de licenciés, d'épreuves
 - Poursuivre la diversification des pratiques pour des publics identifiés
 - Renforcer le partenariat avec les autres fédérations
 - **Action 2 : Développement du sport de haut niveau**
 - Performer sur la Série championnat du Monde et sur le Championnat d'Europe
 - Préparer la relève
 - Dynamiser le Parcours de l'Excellence Sportive
 - Performer sur les Championnats du Monde de Triathlon LD et Duathlon CD (+C Europe)
 - Développer les relations internationales
 - **Action 3 : Sport et Santé / Prévention par le sport et protection des sportifs**
 - Contribuer à l'optimisation de la santé des SHN
 - **Action 4 : Accompagnement de l'emploi, Professionnalisation et Formation**
 - Animer un Centre Nationale de Formation
 - Favoriser la professionnalisation de l'encadrement
 - Assurer la formation des CTN, CTL, entraîneurs de SHN

5.11 Surveillance médicale des athlètes de D1

François LHUISSIER, Médecin Fédéral National, revient vers le Comité Directeur à propos du suivi médical des athlètes de D1, et notamment le dispositif acté lors d'un CD de 2008, de mise en place progressive d'un bilan médical complémentaire.

Rappelant la situation réglementaire pour tout licencié et pour les sportifs de haut niveau, il présente à nouveau le dispositif qui avait été par le CD, à savoir :

- Examen médical : 1 fois par an
- Electrocardiogramme de repos : 1 fois par an
- Electrocardiogramme d'effort sur ergocycle, avec profil tensionnel : 1 fois tous les 4 ans
- Echocardiographie transthoracique : 1 fois dans la vie sportive
- Bilan sanguin : 2 fois par an
- Bandelette urinaire : 2 fois par an
- Bilan bucco-dentaire : 1 fois par an

Après deux années d'application facultative de cette disposition, le bilan fait apparaître un manque certain d'investissement, et les dirigeants de Clubs de D1 y restent « farouchement » opposés, arguant du double problème de coût et de complexité. François LHUISSIER, démontrant aisément que les difficultés pointées par les responsables de Clubs ne sont pas fondées, il souhaite savoir :

- Si les membres du CDF confirment la mise en application de ce dispositif.
- Dans l'affirmative, si les membres du CDF sont favorables à un léger assouplissement du dispositif, l'assouplissement proposé ne remet pas en question l'essentiel, à savoir garantir l'intégrité physique des athlètes.

Philippe LESCURE rappelle les raisons de la mise en place de ce dispositif, considérant que les clubs de D1 sont des clubs d'excellence, et qu'à ce titre ils doivent bénéficier de conditions de pratique tournées vers l'excellence, le suivi médical en faisant partie intégrante. Il précise que l'esprit de cette démarche n'était pas de contraindre, mais bien d'accompagner. Philippe LESCURE propose aux membres du Comité Directeur, de répondre « oui » à la première question posée, à savoir de réaffirmer la volonté fédérale d'un bilan médical complémentaire.

D'autre part, au regard de la présentation de François LHUISSIER, le Président suggère d'adopter cette proposition de simplification du bilan médical complémentaire, et de rencontrer à nouveau les Clubs de D1, dans une réunion qui se déroulera au cours du premier trimestre 2011, en présence de Dominique FRIZZA, Frank BIGNET et de François LHUISSIER qui présentera cette évolution. D'autres points pourront être abordés à l'occasion de ce temps d'échange avec les Clubs de D1.

Jacky BAUDRAND remarque que le débat collectif tel qu'il se déroule ici est intéressant, et que le CD doit avoir la même capacité à le porter auprès des Clubs de D1. Il pense qu'il est essentiel de redonner du sens à cette volonté fédérale, afin qu'elle ne soit pas perçue comme une contrainte, mais bien comme un accompagnement de l'intégrité physique des athlètes, ce qui suppose une démarche intellectuelle toute autre.

Les membres du CDF valident à l'unanimité le maintien du bilan médical complémentaire pour les clubs de D1 ainsi que la proposition de simplification du bilan médical complémentaire.

5.12 Commissions Nationales : point d'information

- François LHUISSIER, Président de la Commission Nationale Médicale adressera un courrier officiel au Président LESCURE pour demander l'intégration d'un nouveau médecin au sein de la Commission Nationale Médicale. Par ailleurs, François LHUISSIER précise qu'il prendra en charge l'accompagnement de l'Equipe de France LD Triathlon en remplacement de Jean Loup BOUCHARD, démissionnaire de son poste.
- Dominique FRIZZA, Président de la Commission Nationale Sportive, a adressé un courrier au Président LESCURE demandant que soient relevés de leurs fonctions, au sein de la commission, Cyril NEVEU et Bertrand HAUDEGOND qui malgré plusieurs sollicitations, n'ont pas répondu à la CNS pour justifier de leurs absences répétées en réunions.
- Dominique SAGARY, Président de la Commission Nationale des Grandes Epreuves, adressera un courrier au Président LESCURE afin de réintégrer François LHUISSIER au sein de la CNGE.

- Pascal GODEL, Président de la Commission Nationale d'Arbitrage souhaite avoir des retours à propos d'une demande faite en Comité Directeur, en début de saison, sur le non respect de la réglementation de certaines Ligues Régionales, notamment de la Ligue de Bretagne, au sujet du port du dossard. Il a été à nouveau interpellé sur des courses, par des duathlètes, ne comprenant pas qu'ils aient le droit de courir avec une ceinture sur les organisations bretonnes, et pas ailleurs. Philippe LESCURE a bien sollicité la Ligue de Bretagne, par écrit, sur ce point. Il réitérera à nouveau cette obligation faite aux Ligues de veiller au respect de la RGF, lors de sa présence à l'AG prochaine de cette Ligue.
- Pascal GODEL fait part d'une dérive qui s'installe au niveau des attestations de licence établies par les Ligues pour les concurrents n'ayant pas leurs licences, et qui ne reprennent pas le document type, édité par la F.F.TRI.. Cédric GOSSE propose que l'application de la RGF sur ce point, à savoir de demander un chèque de caution en cas de non respect de la procédure, soit activée.

6. Affaires Internationales

6.1 Bilan congrès ITU

Le Congrès de l'ITU s'est déroulé à Budapest, du 8 au 13 septembre 2010. La délégation fédérale était composée de Michelle MONSERAT, Patrick SOIN, Denis JAEGER, Françoise HUOT-JEANMAIRE. Philippe LANG a rejoint le Congrès afin de présenter la candidature de Belfort à l'organisation des Championnats du Monde LD 2013.

- Bernard SAINT-JEAN a participé à une commission « Triathlon des neiges ». L'ITU souhaite impulser une nouvelle dynamique autour de cette pratique, et mettre en place un circuit coupe du Monde. L'ITU a déjà sollicité la France, par l'intermédiaire de Denis JAEGER, pour accueillir une épreuve.
- Denis JAEGER a participé à une formation sur l'organisation des épreuves ITU.
- Bernard SAINT-JEAN a été sollicité et invité à se rendre au Maroc par la Fédération Marocaine de Sport pour Tous qui souhaite être accompagnée par la F.F.TRI. afin de créer une Fédération de Triathlon.

Concernant le congrès ITU, Denis JAEGER rappelle le fonctionnement des organisations de droit Canadien, et le fait qu'aucune décision ne se prend en Congrès. Denis JAEGER est intervenu pour demander une prise en compte plus importante des Fédérations, et souligne l'urgence à avoir des représentants français au Bureau exécutif de l'ITU.

L'ensemble de la délégation, à laquelle s'est associée Philippe LESCURE a soutenu l'Equipe de France, les Groupes d'âges (avec des représentants sur le triathlon paralympique) sur ces Championnats du Monde, tout au long du week-end. Philippe LESCURE rappelle sa présence sur 4 compétitions internationales, et toute l'importance pour les Elus fédéraux de s'associer aux athlètes, aux membres de la DTN, médecins, kinésithérapeutes. Il souligne un gros travail de l'encadrement technique, médical, un très bon esprit et une ambiance au service de la performance, un Vrai Club France.

Dominique FRIZZA complète les propos du Président au sujet des représentations fédérales, précisant la présence d'arbitres français sur deux compétitions internationales, son déplacement à Althone et sa participation prochaine à Budapest, à une formation de « facilitateur ».

6.2 Londres 2012

Philippe LESCURE rappelle que les Ligues et Comités Départementaux, les membres du CDF ont été destinataires d'un courrier les invitant à candidater, dans le cadre d'un recrutement de bénévoles, à l'initiative du CNOSF pour Londres 2012.

En lien avec le CNOSF, et notamment les Agences avec lesquelles il a contractualisé, la F.F.TRI. relatera, pour ceux qui le souhaitent, les possibilités d'être présents aux JO de Londres. Frank GASQUET suivra ce dossier.

Le CNOSF qui a la volonté d'ouvrir le plus largement possible le Club France, associera les partenaires fédéraux à ce Club. Ainsi, LDE et Crédit Coopératif pourraient être associés à des opérations de relations publiques au Club France, « sans ticket d'entrée ».

Philippe LESCURE a proposé la candidature de Jacques LAPARADE au Président MASSEGLIA ayant fait appel à candidature pour la gestion du Club France.

7. Questions diverses

Jacky BAUDRAND souhaite être informé de l'avancée du dossier ACOSS. Guillaume FRITSCH rappelle que le dispositif devait être étendu à toutes les Ligues en septembre / Octobre et novembre 2010. Après avoir pris contact avec l'URSSAF et le CNOSEF, cela n'a pas pu être mis en place. Il s'avérerait que les tests dans les Ligues Lorraine, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Champagne Ardennes ne sont pas terminés, ils ont pris du retard et le dispositif devrait être étendu début 2011. Une information sur ce point a été communiquée dans le mensuel Triathlète Magazine d'octobre, concernant la convention F.F.TRI. / URSSAF / CNOSEF.

Patrick SOIN, Président de Ligue Champagne Ardennes, précise que la réunion d'information vers les clubs a eu lieu en mars 2010 dans sa ligue. Un Club et la Ligue se sont portés volontaires pour un diagnostic. Le club a été audité rapidement, mais la Ligue ne l'a été que début octobre 2010.

Jean-Marc GROSSETETE, Président de la Ligue Rhône-Alpes, n'a été contacté par l'URSSAF que début octobre, et les clubs volontaires aussi ne l'ont toujours pas été.

Frank GASQUET précise que la Ligue Languedoc Roussillon, qui ne fait pas partie du « groupe test », a reçu un avis de contrôle par lettre recommandée avec AR. Emmanuel CHABANNES trouve anormal que des ligues soient contrôlées alors que la convention de partenariat a été signée. Si le contrôle est déclenché avant la signature, cela peut s'entendre, mais après la signature, ce n'est pas logique.

Guillaume FRITSCH rappelle que les Clubs des Ligues non concernées par les tests, qui n'ont pas eu le choix de se positionner par rapport à un diagnostic ne peuvent être contrôlés pour le moment. Par contre, dans les Ligues ayant eu l'information, les clubs qui auraient fait le choix de ne pas demander de diagnostic préventif, peuvent tomber sous la coupe d'un contrôle classique. Par contre, dans les Ligues qui n'ont pas encore eu de réunion d'information et la possibilité de demander un diagnostic, les contrôles doivent être arrêtés, ou transformés en diagnostic préventif. Il demande que les informations remontent à la F.F.TRI. pour transmission à l'ACOSS.

Le Président remercie les membres du Comité Directeur pour leur présence.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général